



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

SECTION DE LA MOSELLE

DECLARATION LIMINAIRE CAPL LISTE D'APTITUDE B en A 2016 **CAP Locale du 12 novembre 2015**

Madame la Présidente de la CAPL,

La CAP locale réunie ce **12 novembre 2015** va examiner les candidatures des agents ayant postulé à la liste d'aptitude de B en A au titre de l'année 2016.

La situation à la DGFIP, Direction d'un Ministère dit non prioritaire est grave.

C'est pourquoi FO-DGFIP, Solidaires et CGT ont lancé un appel national à la grève le 18 novembre prochain exigeant l'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS et des RESTRUCTURATIONS.

FO-DGFIP dénonce avec force la nouvelle baisse du volume de promotions et demande que la CAPL réunie ce jour inscrive a minima le même nombre d'agents « proposés excellents » que l'an passé.

Au même titre que les suppressions d'emplois en lien avec la démarche stratégique en cours, la baisse du nombre de promotions internes participe à la cure d'austérité infligée aux agents des Finances.
Trop c'est trop !

FO condamne les modalités de sélection au mérite qui profilent les candidats et permettent à la Direction de s'affranchir de tout critère objectif visant à des promotions à «la tête du client ».

FO-DGFIP demande :

- des modalités de sélection s'appuyant sur des critères objectifs.
 - que figure dans tous les dossiers des candidats une fiche de proposition du Directeur, à l'instar de ce qui est prévu pour les seuls candidats « proposés excellents ».
- L'absence de ce rapport prive en effet les représentants des personnels des éléments indispensables en défense des dossiers.

Quelques chiffres à présent pour la MOSELLE :

Année après année, force est de constater la diminution du nombre de candidats

- **2013 : 61 agents ont fait acte de candidature**
- **2014 : 57 agents ont fait acte de candidature**
- **2015 : 46 agents ont fait acte de candidature**
- **2016 : 38 agents seulement ont fait acte de candidature**

La preuve est ainsi faite que des candidats font les frais de vos choix et ne les comprennent pas. Leurs chefs de service et les Directeurs leur feraient-ils miroiter parfois depuis plusieurs années une bien improbable promotion, dans le seul but de ne pas les démobiliser ? Tout le laisse à penser ... Les élus FO en CAP Locale ne s'associeront pas avec la Direction, à la mise en concurrence des agents entre eux qui entraîne beaucoup de déçus et de désillusion.

FO-DGFIP réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie d'accès statutaire à la catégorie A.

Envers et contre tout FO-DGFIP continuera de défendre la promotion interne de tous les agents.